



24 MARS 2025

**ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS EN CÔTE D'IVOIRE  
ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024**

LES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE DE SECOURS FINANCIERS SONT LES SUIVANTES :

- UN FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS A RENSEIGNER, A IMPRIMER SUR LE SITE : [www.dob-mesrs.ci](http://www.dob-mesrs.ci) ET A FAIRE SIGNER PAR LE DIRECTEUR DES ETUDES DE L'ÉCOLE OU LE RECTEUR OU LE DOYEN DE L'UFR.
- UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU UNE PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE OU LE RECEPISSE DE LA DEMANDE DE LA CNI ;
- UNE PHOTOCOPIE DE L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE ;
- UNE PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE REUSSITE AU BACCALAUREAT COMPORTANT LES NOTES ;
- UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'ÉTUDIANT 2023-2024 OU UNE PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE SCOLARITE OU LA FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024 ;
- L'ORIGINAL DU RAPPORT D'ENQUETE DELIVRE PAR LES SERVICES COMPETENTS DES CROU OU PAR TOUT AUTRE SERVICE SOCIAL RECONNU POUR LES CAS SOCIAUX.

**N.B : LES PHOTOCOPIES DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES ORIGINAUX POUR VÉRIFICATION ;**

- LA PHOTOCOPIE (RECTO-VERSO) DE LA CNI SUR LA MEME PAGE ;
- LES ÉTUDIANTS D'ABIDJAN ET SES ENVIRONS SONT INVITÉS À DÉPOSER LEURS DOSSIERS AU FOYER K AU CROU A1 DE L'UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT BOIGNY OU AU CROU-A2 DE L'UNIVERSITÉ NANGUI ABROGOUA
- POUR LES ÉTUDIANTS DE L'INTÉRIEUR DU PAYS, LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE SECOURS FINANCIERS SE FAIT AUPRÈS DES SERVICES DU CROU DE LEUR LOCALITÉ.

Le Directeur

Prof. Adama SYLLA